



Le colloque se déroule

Amphithéâtre Bonnacarrère

Villa Passiflores
Avenue du Doyen Louis Trotabas
06050 NICE Cedex 1

Par BUS : Lignes 3, 9, 10, 12, 22 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France
Par TRAIN SNCF : Arrêt "Nice-Ville"
Partant de la Gare :
BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves" (St Philippe)
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France

Contacts - informations

Institut du Droit de la Paix et du Développement

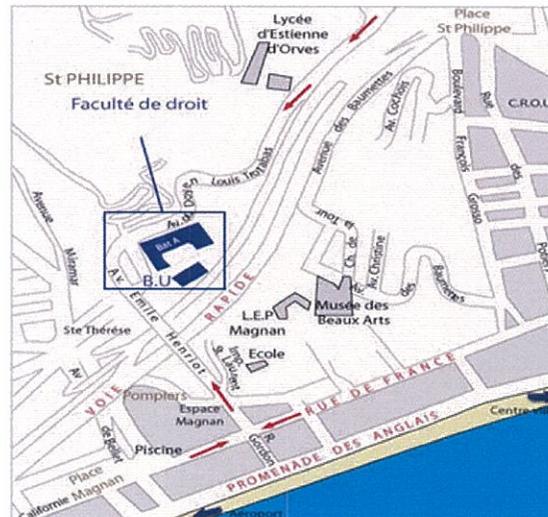
Campus Trotabas
Avenue du Doyen Louis Trotabas
06050 NICE Cedex 1

Courriel : mgarnier@unice.fr

Téléphone : +33 04 92 15 71 89

Télécopie : +33 04 92 15 71 97

Site web : www.unice.fr/idpd



Institut du Droit de la Paix et du Développement

Université Nice Sophia Antipolis
- Laboratoire GEREDIC - EA 3180 -
- Laboratoire CEDORE - EA 2139 -



La Palestine : D'un État non membre de l'Organisation des Nations Unies à un État souverain ?

COLLOQUE INTERNATIONAL

Nice

Vendredi 13 mars 2015

Amphithéâtre Bonnacarrère
Villa Passiflores - Avenue du Doyen Louis Trotabas
06050 NICE Cedex 1

La Palestine : D'un État non membre de l'Organisation des Nations Unies à un État souverain ?

L'offensive d'Israël à Gaza, en juillet 2014, a dramatiquement fait rejaillir la question du statut de la Palestine sur la scène internationale. Au regard de la quête du statut d'État, l'obtention du statut d'État observateur non membre de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le 29 novembre 2012, constitue une avancée significative. Pour autant, la qualité d'État souverain de la Palestine n'est pas encore effective dans la société internationale.

Cette problématique essentielle ne pouvait être ignorée des universitaires français et étrangers.

Le colloque international présente un bilan et ouvre des perspectives juridiques et politiques sur le statut particulier d'État non membre de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies, tout en s'interrogeant plus généralement sur ses apports à la reconnaissance en tant qu'État souverain.

L'État de Palestine est ainsi étudié à l'ONU (1ère partie) et dans la société internationale (2ème partie).

Présentation générale : 9h15

L. Balmond, Professeur Université Nice Sophia Antipolis

1ère demi-journée : de 9h30 à 12h30

L'État de Palestine à l'ONU

Présidence :

C. Maia, Professeure Université lusophone de Porto.

- « La politique juridique de la Palestine et la question de sa représentation au regard des Nations Unies »

R. Kolb, Professeur Université de Genève.

- « La Palestine au sein du système des Nations Unies »

Th. Garcia, Maître de Conférences, HDR, Université Nice Sophia Antipolis.

- « L'actualité de l'autodétermination aux fins du traitement de la question palestinienne à l'ONU »

A. Tancredi, Professeur Université de Palerme.

- « La Palestine devant l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies »

A-S Millet-Devalle, Maître de Conférences, HDR, Université Nice Sophia Antipolis.

- « L'opposition des États à l'accession de la Palestine aux traités multilatéraux dans le cadre onusien »

P. Bodeau Livinec, Professeur Université Paris VIII.

- « La participation de la Palestine aux juridictions internationales »

P. Palchetti, Professeur Université de Macerata.

2ème demi-journée : de 14h00 à 17h00

L'État de Palestine dans la société internationale

Présidence :

J.-F. Guilhandis, Professeur émérite, Université de Grenoble.

- « Les relations juridiques entre le Procureur de la Cour pénale internationale et la Palestine »

M. Eynard, Doctorant contractuel Université Nice Sophia Antipolis.

- « Les positions politiques et les justifications juridiques des États au regard de la reconnaissance (ou non reconnaissance) de la qualité d'État de la Palestine »

C. Maia, Professeure Université lusophone de Porto.

- « La reconnaissance de l'État de Palestine dans le cyberspace »

E. Legris et D. Walas, Doctorants contractuels Université Nice Sophia Antipolis.

- « L'Union européenne et la reconnaissance de l'État palestinien »

J.-C. Martin, Professeur Université Nice Sophia Antipolis.

- « L'Union européenne et le partenariat avec l'État palestinien »

J. Auvret-Finck, Professeure Université Nice Sophia Antipolis, Chaire Jean Monnet.

Conclusions

M. Arcari, Professeur Université de Milan Bicocca.